

Parrainage civil

Parrainage Civil

Le baptême civil (également appelé *parrainage civil* ou *parrainage républicain*) n'est prévu par aucun texte et ne crée aucune obligation. Il s'agit d'un engagement moral d'ordre purement privé.

Le baptême civil n'est pas inscrit sur les registres de l'état civil et les justificatifs éventuellement délivrés n'ont pas de valeur au regard de la loi.

- [Demande de parrainage civil 156.38 Ko](#)